



Ministère chargé des Transports

Licence n°

2018/76/ 0000470

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1)

CHLOROCLEANER

1 IMPASSE DES GARENNES
31280 DREMIL LAFAGE

n° SIREN

798532438

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis dans le décret n° 99-752 du 30 août 1999 relatif aux transports routiers de marchandises.

Mentions spécifiques :

Observations particulières :

La présente licence est valable du 09/03/2018 au 08/03/2023

Délivrée à TOULOUSE (FRANCE)

le 20/02/2018

Ministère chargé des Transports
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
OCCITANIE

Pour le Préfet de la Région Occitanie,

Pour le DREAL et par délégation,

Le directeur des Transports


Christian GODILLON

Olivier CALVET

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.